VTC - Epreuve No 1 Loi LTVTC

Question 1	QUELLE EST LA DÉFINITION DE LA « VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR » AU SENS DE LA LTVTC ?
Question 2	PLUSIEURS DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE FOURNIS À L'AUTORITÉ POUR QUE CELLE-CI ME DÉLIVRE UNE CARTE PROFESSIONNELLE. SI JE RÉSIDE EN SUISSE, IL FAUDRA QUE JE PRODUISE UN EXTRAIT DE MON CASIER JUDICIAIRE QUI DEVRA DATER DE MOINS DE ?

VTC - Epreuve No 1 Loi LTVTC